

INSTITUT MONTAIGNE



BULLETIN D'ADHÉSION 2011 Membre Actif

NOM

PRÉNOM

FONCTION

ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL. FAX

E-MAIL

souhaite devenir **Membre Actif** de l'Institut Montaigne et verse une cotisation de :
(merci de cocher la case choisie)

- SOIXANTE MILLE EUROS BRUT (**60 000 €**) pour les membres actifs dont le chiffre d'affaires mondial est supérieur à 760 millions d'euros, soit 24 000 € NET (après crédit d'impôt)*.
- TRENTE MILLE EUROS BRUT (**30 000 €**) pour les membres actifs dont le chiffre d'affaires mondial est compris entre 150 et 760 millions d'euros, soit 12 000 € NET (après crédit d'impôt)*.
- QUINZE MILLE EUROS BRUT (**15 000 €**) pour les membres actifs dont le chiffre d'affaires mondial est inférieur à 150 millions d'euros, soit 6 000 € NET (après crédit d'impôt)*.

* En septembre 2005, les services fiscaux ont accordé à l'Institut Montaigne l'habilitation à recevoir des dons ouvrant droit, en faveur des donateurs, à des réductions d'impôts. L'entreprise bénéficie ainsi d'une **réduction d'impôt de 60%** à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires H.T. (report possible durant 5 ans). Un reçu fiscal est délivré par l'Institut.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'Institut Montaigne